

Dossier de demande de subvention

Année 2025

- Première demande
- Renouvellement

Définition d'une subvention :

Extrait loi du 31/07/2014 relative à l'économie sociale et solidaire :

« (...)

Constituent des subventions, au sens de la présente loi, les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire. Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent.»

NOM DE L'ASSOCIATION

COMPETENCES LTC :

- Développement économique (annexe 1 à remplir)
- Enseignement supérieur et recherche
- Développement du tourisme
- Mobilités / Transition énergétique
- Politique de la ville et de l'habitat
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Sportif et culturel d'intérêt communautaire (Voir annexe 2)

FICHE N°1 : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

A) Renseignements d'ordre administratif et juridique

Numéro d'enregistrement à la Préfecture ou Sous-Préfecture : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date de publication création au journal officiel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Numéro de SIRET : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Missions de l'association : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse de l'association :

Rue : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code Postal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Commune : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Site Internet : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

 **Adresse de correspondance, si différente de l'adresse du siège social** :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

La personne chargée du dossier SUBVENTION au sein de l'association

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Votre association dispose -t-elle d'un agrément administratif ? Oui Non

Type d'agrément : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Attribué par : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

En date du : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? Oui Non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Votre association dispose -t-elle d'un commissaire aux comptes * ? Oui Non

*obligation notamment pour toute association qui reçoit annuellement plus de 153 000€ de dons ou subventions conformément à l'article L 612-4 du code de commerce ou au décret n°2006-335 du 21 mars 2006

Date de la dernière Assemblée Générale : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

L'association est-elle:

- Communale Autres intercommunalités Régionale
 Intercommunale (LTC) Départementale Nationale

B) Composition du Bureau à la date de la demande

<p><u>Président</u> : Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p> <p><u>Trésorier</u> : Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p> <p><u>Secrétaire</u> : Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>
--

C) Avez-vous des élus au sein de votre conseil d'administration

Nom	Prénom	Commune

FICHE N°2 : LES MOYENS HUMAINS

A) Les adhérents et/ou licenciés :

	2023	2024
Nombre total d'adhérents		
Dont nombre d'adhérents du territoire de Lannion Trégor Communauté		

Montant de l'adhésion annuelle à l'association :

Familiale : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Individuelle : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

B) Les bénévoles :

Nombre total : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

C) Les salariés

Nombre total : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nombre total Equivalent Temps Plein (ETP) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Dont :

- **en CDI :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **dont temps partiel :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- **en CDD :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **dont temps partiel :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Autres informations concernant les moyens humains que vous souhaitez indiquer : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

FICHE N°3 : OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

- *Pour les demandes concernant la **Compétence Développement Économique** : Remplir également l'annexe 1.*
- *Pour les demandes concernant la **Compétence Culture et Sport** : Lire la note de cadrage (annexe 2).*

A) Description du projet associatif 2025:

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

B) Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre etc...)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

C) Moyens mis en oeuvre:

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

D) Zone géographique ou territoire du projet (quartier, commune, canton, département ...)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

FICHE N°4 : PATRIMOINE ET SITUATION DES COMPTES

A) Locaux utilisés :

Adresse 1 : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse 2 : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse 3 : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Propriétaire :

Oui

Non

Nom du propriétaire :

Locataire :

à titre onéreux

Oui

Non

à titre gracieux

Oui

Non

B) Autres Prestations en nature :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

C) Assurances :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom – adresse de la compagnie d'assurance :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Type de contrat (responsabilité civile....)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

D) Situation des comptes à l'issue du dernier exercice connu

Comptes arrêtés à la date du : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Le résultat :	Créditeur (+)	
	Débiteur (-)	

Les avoirs à l'arrêté des comptes	Caisse (argent liquide)	
	Compte bancaire 1	
	Compte bancaire 2	
	Livret d'épargne	
	Sicav & VMP	

CERTIFIE EXACT PAR LE PRESIDENT

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature :

Montant Budget prévisionnel 2025 (Total Charges =Produits) :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.€

Montant de la subvention demandée à Lannion-Trégor Communauté pour 2025:

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.€

Subvention demandée aux communes pour le même objet : Oui Non

Si oui, nom des communes et montant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.€

Rappel juridique: Si l'objet statuaire d'une association s'inscrit dans le champ des compétences d'un EPCI, alors une commune ne peut pas subventionner cette association pour le même objet.

Les communes peuvent toutefois apporter une aide en nature : mise à disposition de salles, de matériel, de personnel...

Montant de la subvention perçue en :

2023	Lannion-Trégor Communauté	
2024	Lannion-Trégor Communauté	

Evolution 2024/2025 en %:

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.%

FICHE N°5 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A remplir obligatoirement pour toute demande : initiale ou de renouvellement

Je soussigné (e), Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. (nom et prénom)

Représentant (e) légal(e) de l'association,

- *déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements afférents ;*
- *certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;*
- **demande une subvention de** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.€,
- *précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le RIB joint*

au compte bancaire ou postal de l'association* :

Nom du titulaire du compte : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Banque ou centre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Domiciliation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte., le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature**

****Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.**

PIECES A JOINDRE A NOUS RETOURNER AVEC LE DOSSIER

⇒ Tout retour de dossier incomplet ne sera pas étudié

<i>Une lettre de demande de subvention signée du Président adressée à Monsieur le Président de Lannion-Trégor Communauté</i>	1ère demande ou renouvellement
<i>Copie des statuts déposés ou approuvés</i>	1ère demande
<i>Le dernier compte de résultat approuvé</i>	1ère demande ou renouvellement
<i>Le dernier bilan approuvé</i>	1ère demande ou renouvellement
<i>Rapport Commissaire aux Comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu plus de 153 000€ de dons ou de subventions</i>	1ère demande ou renouvellement
<i>Le dernier rapport d'activités approuvé</i>	1ère demande ou renouvellement
<i>Le budget prévisionnel de l'année 2024</i>	1ère demande ou renouvellement
<i>IBAN (ex-RIB)</i>	1ère demande ou renouvellement
<i>Les attestations d'assurance responsabilité civile 2023 puis 2024</i>	1ère demande ou renouvellement
<i>Annexe 1 : Développement Economique</i>	1ère demande ou renouvellement si compétence économique

NOTE DE CADRAGE ET REGLES DE COMMUNICATION A RESPECTER

<i>Annexe 2 : Culture Sport</i>
<i>Annexe 3 : Règles de communication à respecter par les bénéficiaires d'une aide de Lannion-Trégor Communauté</i>

Dossier complet à retourner pour le

16/12/2024

Par courrier électronique

UNIQUEMENT

à :

finances@lannion-tregor.com



Renseignements

Lannion-Trégor Communauté - Direction des Finances

Myriam SANZ

Tél. 02.96.05.55.73

E-mail : finances@lannion-tregor.com

Annexe 1 : Compétence Développement Economique

Récapitulatif des actions ou projets effectués sur le territoire de LTC en 2023 et 2024 :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Projets ou Actions prévus sur le territoire de LTC pour 2025 :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

	2023	2024	2025
<i>Nombre de projets accompagnés</i>			
<i>Dont Nombre de projets sur le territoire de LTC</i>			

Annexe 2 : Compétence Culture & Sport

Critères

CULTURE

1. Subventions de fonctionnement

a) Critères d'éligibilité

Toute association souhaitant déposer une demande de subvention auprès de LTC devra répondre aux conditions suivantes :

- Respecter la législation fiscale et sociale en vigueur ainsi que la propriété intellectuelle et artistique
- Etre en conformité avec l'ensemble des dispositions légales et réglementaires relatives à l'accueil du public
- Faire preuve d'une gestion financière responsable
- Présenter un ensemble cohérent et structuré d'actions qui se déploient tout au long de l'année auprès des publics

b) Eléments d'appréciation des projets

Diversité des partenariats	Diversité des partenariats avec le tissu associatif et éducatif local, intégration dans les réseaux culturels et/ou les politiques publiques à l'échelle communautaire, départementale, voire régionale
Aménagement culturel du territoire	Un projet inscrit dans un territoire éloigné d'une offre culturelle
Diversité culturelle	Un projet original, novateur ou singulier qui participe à la diversité artistique et culturelle du territoire communautaire
Rayonnement	Un rayonnement communautaire en termes de fréquentation et d'intérêt du public
Emploi	Soutien à l'emploi artistique et culturel du territoire

c) Modalités de l'aide

Subvention forfaitaire

2. Subventions aux actions et manifestations d'envergure communautaire

a) Critères d'éligibilité

Les subventions dédiées aux actions ou manifestations sont réservées aux associations loi 1901.

Toute association souhaitant déposer une demande de subvention auprès de LTC devra répondre aux conditions suivantes :

- Respecter la législation fiscale et sociale en vigueur ainsi que la propriété intellectuelle et artistique
- Etre en conformité avec l'ensemble des dispositions légales et réglementaires relatives à l'accueil du public
- Faire preuve d'une gestion financière responsable

Ne sont pas éligibles :

- Les actions ponctuelles de diffusion culturelle (ex : organisation d'un concert, d'un spectacle)
- Les projets de création artistique

b) Eléments d'appréciation des projets

Dimension communautaire	<ul style="list-style-type: none">- Manifestation (ou action) qui se déroule sur plusieurs communes du territoire- Mobilisation de nombreux acteurs/partenaires locaux- Nombre de participants et de spectateurs du territoire et extérieurs au territoire
Intérêt culturel du projet	<ul style="list-style-type: none">- Reconnaissance institutionnelle ou professionnelle- Actions menées en direction des publics dits « éloignés » de la culture- Caractère singulier ou particulièrement innovant
Intérêt économique, touristique et environnemental	<ul style="list-style-type: none">- Impact économique : partenariats avec les acteurs économiques et les entreprises du territoire- Impact touristique : part des participants/spectateurs extérieurs au territoire, nombre de nuitées, partenariat avec les acteurs du tourisme...- Développement durable : mise en œuvre d'actions concrètes d'information et de sensibilisation

c) Modalités de l'aide

Subvention forfaitaire

3. Subventions d'investissement : soutien au patrimoine navigant

Ce dispositif a pour objectif de favoriser la restauration et la valorisation des bateaux d'intérêt patrimonial appartenant à une association ou un particulier.

Une seule demande de subvention tous les 2 ans pourra être étudiée.

a) Critères d'éligibilité

Sont éligibles les travaux suivants :

- Travaux d'entretien de la structure du navire (coque, pont, mâts, moteur, voile)
- Travaux lourds de mise aux normes de sécurité

b) Eléments d'appréciation des projets

Dimension locale	<ul style="list-style-type: none">- Le port d'attache du bateau est dans le secteur de Lannion-Trégor Communauté- OU le bateau a historiquement navigué sur les côtes du Trégor
Dimension patrimoniale	Inscription ou classement au titre des MH OU bateau d'intérêt patrimonial OU en cours de classement
Valorisation	Au moins 30 sorties ou visites à quai par an
Dimension environnementale	Restauration effectuée dans le respect de l'environnement

c) Modalités de l'aide

- 20% du montant des travaux
- Subvention plafonnée à 2500 €

ENSEIGNEMENT MUSICAL

1. Subventions de fonctionnement

a) Critères

Par délibération en date du 29 septembre 2015, l'enseignement musical a été déclaré comme relevant de la compétence de Lannion-Trégor Communauté.

La délibération du 11 décembre 2018 relative a déclaré d'intérêt communautaire les associations suivantes :

- Radomisol
- Le Centre culturel breton de Lannion pour le partie enseignement de la musique
- La Ruche artistique pour la partie enseignement de la musique
- Le Centre culturel St-Guérolé pour la partie enseignement de la musique
- La Presqu'île à tue tête
- L'Office culturel municipal Ti an Holl pour la partie enseignement de la musique
- L'Ecole de musique des Trois Rivières

A ce titre, ces associations peuvent bénéficier de subventions de fonctionnement

b) Modalités de l'aide

Subvention forfaitaire

2. Subventions d'investissement

a) Critères

Les associations bénéficiant d'une subvention de fonctionnement sont éligibles à une aide à l'investissement pour l'achat d'instruments de musique.

L'achat de consommables seuls (cordes, peaux, cordons électriques...) est exclu, sauf dans le cadre de l'achat d'un ou plusieurs instruments.

b) Modalités de l'aide

Les écoles de musique associative formulent leur demande de subvention d'investissement en même temps que les demandes de subvention de fonctionnement.

Le soutien de LTC est de 80% de la dépense éligible.

Les subventions sont versées sur présentation de factures.

SPORT

1. Subventions de fonctionnement

a) Critères d'éligibilité

En matière sportive, la délibération du Conseil communautaire du 11 décembre 2018 a déterminé que les associations liées aux compétences et équipements de Lannion-Trégor Communauté étaient reconnues d'intérêt communautaire.

A ce titre, peuvent bénéficier de subventions de fonctionnement les associations suivantes :

- Lannion Natation
- Les Sirènes lannionaises
- Ti Ploufs
- Trégor Sauvetage Sportif et Secourisme
- Trégor Natation
- Club de Canoë Kayak de La Roche Derrien

b) Modalités de l'aide

Subvention forfaitaire

2. Subventions aux actions et manifestations d'envergure communautaire

a) Critères d'éligibilité

Les subventions dédiées aux actions ou manifestations sont réservées aux associations loi 1901.

Toute association souhaitant déposer une demande de subvention auprès de LTC devra répondre aux conditions suivantes :

- Respecter la législation fiscale et sociale en vigueur
- Etre en conformité avec l'ensemble des dispositions légales et réglementaires relatives à l'accueil du public
- Faire preuve d'une gestion financière responsable

b) Eléments d'appréciation des projets

Dimension communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Manifestation (ou action) qui se déroule sur plusieurs communes du territoire - Mobilisation de nombreux acteurs/partenaires locaux - Nombre de participants et de spectateurs du territoire et extérieurs au territoire
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance institutionnelle ou professionnelle - Actions menées en direction des publics - Caractère singulier ou particulièrement innovant
Intérêt économique, touristique et environnemental	<ul style="list-style-type: none"> - Impact économique : partenariats avec les acteurs économiques et les entreprises du territoire - Impact touristique : part des participants/spectateurs extérieurs au territoire, nombre de nuitées, partenariat avec les acteurs du tourisme... - Développement durable : mise en œuvre d'actions concrètes d'information et de sensibilisation

Annexe 3 : Règles de communication à respecter par les bénéficiaires d'une aide de Lannion-Trégor Communauté

Le bénéficiaire d'une aide de Lannion-Trégor Communauté doit assurer une publicité de manière visible et explicite de la participation de Lannion-Trégor Communauté à la réalisation de l'opération financée. Cette obligation de publicité est indispensable pour faire connaître l'implication de la communauté d'agglomération dans la vie quotidienne des habitants, des associations et des entreprises du territoire. Les porteurs de projets doivent donc lui réserver une attention accrue.

Le soutien de Lannion-Trégor Communauté au projet devra se traduire de la façon suivante : La mention, dans **toutes les actions de communication menées par le bénéficiaire** (articles de presse, inaugurations, affiches, site internet, ...), que l'opération a été réalisée avec le soutien financier de Lannion-Trégor Communauté.

Le logo* de Lannion-Trégor Communauté doit figurer sur l'ensemble des supports de promotion et de communication liés au projet soutenu.

→ En cas de **non-respect des obligations de publicité**, au cours du projet ou a posteriori, Lannion-Trégor Communauté se réserve le droit de suspendre ou, le cas échéant, de demander le remboursement total ou partiel de l'aide versée.

→ Exceptionnellement, l'application de ces règles pourra faire l'objet d'adaptations par Lannion-Trégor Communauté, afin d'ajuster au mieux les mesures de publicité et prendre en compte les spécificités d'un projet.

* : Le logo de Lannion-Trégor Communauté est téléchargeable, sur le site internet lannion-tregor.com (onglet « *nous connaitre* », puis « *médias* », et enfin « *espace presse* »). Si besoin, le logo peut également être fourni au format Adobe Illustrator ou PDF après en avoir fait la demande par courriel à la direction de la communication : communication@lannion-tregor.com

Modèles de document financier à privilégier :

BILAN AU .. / .. /

ACTIF			PASSIF	
	BRUT	Amortiss.	NET	
20 Immobilisations incorporelles				10 Fonds associatifs et réserves
21 Immobilisations corporelles (agencements, matériel...)				11 Résultat (excédent ou déficit)
26 Titres de placement				13 Subventions d'investissement
				16 Emprunts à long terme (> 1 an)
TOTAL BIENS STABLES (2)				TOTAL FINANCEMENTS STABLES (1)
<i>FONDS DE ROULEMENT NEGATIF (2-1)</i>				<i>FONDS DE ROULEMENT POSITIF (1-2)</i>
3 Stocks				40 Dettes fournisseurs
41 Créances clients				Dettes sociales et fiscales
Autres créances				Autres dettes à court terme (< 1 an)
486 Charges constatées d'avance				487 Produits constatés d'avance*
TOTAL BIENS CIRCULANTS (4)				TOTAL FINANCEMENT D'EXPLOITATION (3)
<i>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT NEGATIF (4-3)</i>				<i>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT NEGATIF (3-4)</i>
50 Valeurs mobilières de placement (actions, obligations)				519 Découvert bancaire
51 Disponibilités en Banque				
53 Caisse				
TOTAL LIQUIDITES (6)				TOTAL FINANCEMENT A COURT TERME (5)
<i>TRESORERIE POSITIVE (6-5)</i>				<i>TRESORERIE NEGATIVE (5-6)</i>
TOTAL DES BIENS A FINANCER (2+4+6)				TOTAL DES FINANCEMENTS (1+3+5)

- Les produits constatés d'avance comprennent notamment les subventions de fonctionnement perçues et non utilisées sur le dernier exercice comptable arrêté.

COMPTE DE RESULTAT AU .. / .. /

CHARGES		PRODUITS	
60 ACHATS		70 VENTES	
Fournitures		Manifestation annuelle (gala, spectacle, fête)	
Eau, gaz, électricité		Participations usagers (cours, stages, ateliers)	
Marchandises		Bar, confiserie, repas	
		Animations	
		Locations, ventes d'objets	
61 SERVICES EXTERIEURS			
Locations			
Entretien/réparations			
Primes d'assurance			
Documentation			
62 AUTRES SERVICES EXT.		74 SUBVENTIONS	
Honoraires		Fonctionnement	
Publicité, publications		Projet	
Réceptions/Missions		Remboursement de frais	
Frais de téléphone/Affranchissement		Conseil général	
Informatique		Caisse d'Allocations Familiales	
		Jeunesse et sports	
		Etat	
		Autres	
63 IMPOTS ET TAXES			
64 CHARGES DE PERSONNEL		75 AUTRES PRODUITS	
Salaires		Cotisations	
Cotisations sociales (URSSAF, ASSEDIC, GRISS)		Remboursements (CNASEA/CPAM...)	
Avantages		Dons	
65 AUTRES CHARGES		76 PRODUITS FINANCIERS	
Pertes sur créances		Intérêts des placements/livrets	
Charges diverses (SACEM, SACD)			
Subventions/Bourses			
66 CHARGES FINANCIERES		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Intérêts des emprunts		Mécénat, Sponsoring	
Frais financiers		Ventes exceptionnelles	
		Reprises sur subvention d'investissement	
67 CHARGES EXCEPTION.			
68 DOTATIONS		78 REPRISES	
Dotation aux amortissements		Reprises des provisions	
Dotation aux provisions		Reprises des dotations aux amortis.	
SOUS-TOTAL CHARGES		SOUS-TOTAL PRODUITS	
SOLDE CREDITEUR		SOLDE DEBITEUR	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	

BUDGET PREVISIONNEL DU .. / .. / .. AU .. / .. / ..

CHARGES		PRODUITS	
60 ACHATS		70 VENTES	
Fournitures		Manifestation annuelle (gala, spectacle, fête)	
Eau, gaz, électricité		Participations usagers (cours, stages, ateliers)	
Marchandises		Bar, confiserie, repas	
		Animations	
		Locations, ventes d'objets	
61 SERVICES EXTERIEURS			
Locations			
Entretien/réparations			
Primes d'assurance			
Documentation			
62 AUTRES SERVICES EXT.		74 SUBVENTIONS	
Honoraires		Fonctionnement	
Publicité, publications		Projet	
Réceptions/Missions		Remboursement de frais	
Frais de téléphone/Affranchissement		Conseil général	
Informatique		Caisse d'Allocations Familiales	
		Jeunesse et sports	
		Etat	
		Autres	
63 IMPOTS ET TAXES			
64 CHARGES DE PERSONNEL		75 AUTRES PRODUITS	
Salaires		Cotisations	
Cotisations sociales (URSSAF, ASSEDIC, GRISS)		Remboursements (CNASEA/CPAM...)	
Avantages		Dons	
65 AUTRES CHARGES		76 PRODUITS FINANCIERS	
Pertes sur créances		Intérêts des placements/livrets	
Charges diverses (SACEM, SACD)			
Subventions/Bourses			
66 CHARGES FINANCIERES		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Intérêts des emprunts		Mécénat, Sponsoring	
Frais financiers		Ventes exceptionnelles	
		Reprises sur subvention d'investissement	
67 CHARGES EXCEPTION.			
68 DOTATIONS		78 REPRISES	
Dotation aux amortissements		Reprises des provisions	
Dotation aux provisions		Reprises des dotations aux amortis.	
SOUS-TOTAL CHARGES		SOUS-TOTAL PRODUITS	
SOLDE CREDITEUR		SOLDE DEBITEUR	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	